

SikaGard® PoolCoat

Revêtement de piscine en phase aqueuse

Présentation	Le SikaGard®PoolCoat est une résine acrylique, colorée, monocomposante en phase aqueuse.
Domaines d'application	Le SikaGard®PoolCoat s'utilise comme revêtement de protection pour bassins et piscines en béton et mortier de ciment.
Caractères généraux	<ul style="list-style-type: none"> ■ Très bonne stabilité de la teinte. ■ Excellente résistance au vieillissement, très faible tendance au farinage. ■ Très bonne résistance à l'eau, à l'eau de mer et aux produits de traitement des piscines. ■ Excellente résistance aux huiles de protection solaire. ■ Facilité de nettoyage et de désinfection. ■ Opérations d'entretien espacées.
Caractéristiques	
Coloris	Blanc, Bleu
Conditionnement	Seau de 10 litres.
Stockage	<ul style="list-style-type: none"> ■ Stocker dans un endroit sec à une température comprise entre + 5°C et + 30°C. ■ Protéger le SikaGard®PoolCoat du gel et de l'exposition directe du soleil.
Conservation	1 an dans son emballage d'origine intact et non ouvert.
Données techniques	
Densité	1,3 environ
Extrait sec (%)	60 % environ
Résistance chimique	<ul style="list-style-type: none"> ■ Bonne résistance au contact permanent avec l'eau chlorée, l'eau de mer. ■ Bonne résistance aux produits de nettoyage et de désinfection usuels pour les piscines. ■ Ne résiste pas aux solvants. ■ Le SikaGard®PoolCoat n'est pas adapté en cas de traitement de l'eau à l'ozone. ■ L'eau ozonée dégrade les liants organiques du SikaGard®PoolCoat et des revêtements à base de polyuréthane et de caoutchouc chloré. ■ Les systèmes de traitement de l'eau par électrolyse au sel peuvent dégrader le SikaGard®PoolCoat. Il est conseillé de se renseigner auprès du fabricant. ■ Attention : les éléments végétaux (feuilles, pétales, ...) peuvent tâcher le revêtement. ■ Eviter le contact prolongé d'éléments végétaux en décomposition (les enlever régulièrement ou couvrir la piscine hors saison).



Conditions d'application

Consommation

- Selon la nature et la porosité du support : environ 0,130 litre/m² par couche.
- En général, pour des travaux neufs, deux ou trois couches sont nécessaires.
- En rénovation d'un ancien revêtement, une ou deux couches suffisent.
- Sur les supports en béton et mortier, la première couche devra être diluée avec 5% d'eau.

Qualité du support

L'esthétique et la durabilité du revêtement dépendent du soin apporté à l'exécution des travaux de préparation et de traitement du support.

- Le support doit être propre, sain, sec au toucher (humidité à 1 cm de profondeur inférieure à 5%).
- Le support doit avoir subi une préparation adaptée de sa surface permettant de le débarrasser de toute partie non ou peu adhérente. Il doit notamment être exempt de traces d'huile, de graisse, de laitance, de produit de cure et de toute substance pouvant nuire à l'adhérence du revêtement.
- Éviter d'appliquer le SikaGard®PoolCoat sur un support ayant un état de surface trop fermé (aspect glacé) : risque de manque d'adhérence.

Préparation du support

Support béton/mortier de ciment

- Préparer soigneusement l'ensemble de la surface à l'aide d'un jet d'air comprimé afin d'éliminer les particules non adhérentes. La laitance doit être éliminée par une préparation mécanique adaptée.
- En présence de support tendre ou peu cohésif, poncer ou sabler, puis dépeussier soigneusement par aspiration ou par nettoyage à l'eau sous pression.
- Les cavités doivent être ragréées avec le SikaTop®122F Réparation.
- Si nécessaire, utiliser un enduit de lissage ou de ragréage pour assurer une bonne régularité de surface et obturer la porosité du béton, afin de prévenir le risque de cloquage du revêtement.

Anciens revêtements

- Dans le cas de revêtement à base de caoutchouc chloré bien adhérents, procéder à un nettoyage soigné pour éliminer toute trace de calcaire, salissure, huile. Procéder ensuite à un ponçage léger afin de créer une micro-rugosité, puis dépeussier.
- Dans le cas d'un revêtement existant bien adhérent du type SikaGard®PoolCoat, un simple nettoyage à l'eau sous pression (100 à 150 bars, avec utilisation éventuelle d'un nettoyant adapté) suffit.
- En cas de doute, un essai préalable d'adhérence est recommandé.

Mise en oeuvre

Conditions d'utilisation

- Température : minimum : + 8°C, maximum : + 30°C.
- Humidité relative de l'air : inférieure ou égale à 75%, pendant la durée de l'application et du séchage. Ne pas appliquer en période pluvieuse.
- Nota : pendant la phase de séchage (2 jours à 20°C), éviter la formation de condensation qui pourrait provoquer un mauvais durcissement du film. Sécher immédiatement toute formation d'eau.

Préparation du mélange

- Le SikaGard®PoolCoat est vendu prêt à l'emploi. Le produit doit-être appliqué pur à l'exception de la couche d'impression qui doit être diluée avec 5 % d'eau.
- Réhomogénéiser le produit avant utilisation.

Nettoyage des outils

A l'eau tiède.

Mise en oeuvre

- Appliquer le SikaGard®PoolCoat au rouleau, à la brosse ou au pistolet (AIRLESS : pression d'atomisation 180 bars, diamètre de la buse 0,38-0,66 mm, angle de pulvérisation 50-60°C).
- Afin d'obturer la porosité, veiller à bien faire pénétrer les différentes couches par brossage consécutif.

Temps d'attente

Délai entre couches

- Attendre au moins 1 jour entre chaque couche.
- A basses températures (8 à 12°C), un délai d'attente de 2 jours est recommandé.

Restrictions d'utilisation

Le SikaGard®PoolCoat n'est pas adapté pour les piscines et bassins en résine polyester armée : risque de cloquage dû à la pression osmotique.

Séchage

Attendre au moins 14 jours et s'assurer d'une ventilation suffisante.

Précautions d'emploi

Pour les précautions d'emploi et l'élimination des déchets, consulter la fiche de données de sécurité sur le site www.sika.fr

Mentions légales

Produit réservé à un usage strictement professionnel

Nos produits bénéficient d'une assurance de responsabilité civile.

«Les informations sur la présente notice, et en particulier les recommandations relatives à l'application et à l'utilisation finale des produits SIKA, sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur la connaissance et l'expérience que la Société SIKA a acquises à ce jour de ses produits lorsqu'ils ont été convenablement stockés, manipulés et appliqués dans des conditions normales. En pratique, les différences entre matériaux, substrats et conditions spécifiques sur site sont telles que ces informations ou toute recommandation écrite ou conseil donné n'impliquent aucune garantie de qualité marchande autre que la garantie légale contre les vices cachés. Nos agences sont à votre disposition pour toute précision complémentaire. Notre responsabilité ne saurait d'aucune manière être engagée dans l'hypothèse d'une application non conforme à nos renseignements. Les droits de propriété détenus par des tiers doivent impérativement être respectés. Toutes les commandes sont acceptées sous réserve de nos Conditions de Vente et de Livraison en vigueur. Les utilisateurs doivent impérativement consulter la version la plus récente de la notice correspondant au produit concerné, qui leur sera remise sur demande.»



Sika France S.A.
84, rue Edouard Vaillant – BP 104
93351 Le Bourget Cedex
France

Tel. : 01 49 92 80 00
Fax : 01 49 92 80 21
www.sika.fr